

ECONOMIE DU PROJET - PERFECTIONNEMENT ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION – « ESTIMATION DU PROJET »

Contexte

L'économie de la construction est un métier mais aussi un certain point de vue sur le projet. Cette vision financière du projet a des impacts sur les directions architecturales que l'architecte envisage. L'économie est très souvent bien encadrée dans les contrats qui lient la MOE et la MOA.

La loi MOP précise que, pour les ouvrages de bâtiment, la mission de base fait l'objet d'un contrat unique. De ce fait les architectes se trouvent à devoir partager la responsabilité économique dans le cadre de leur contrat. Cependant un certain nombre d'architectes se trouve moins outillés dans l'exercice de cette mission, devant alors uniquement s'appuyer sur les conseils et conclusions des « sachants » (économistes, ingénieurs,...).

La mission d'économie de la construction est d'autant plus délicate qu'elle comporte certaines spécificités en fonction des types de maîtrises d'ouvrages (Public, Privé, Promoteur, Particuliers) et des bâtiments (neuf/réhabilitation, IGH, tertiaires, ERP, Logements...).

De plus, la transition numérique rebat aussi les cartes en termes de contenus et de méthodes pour l'Economie de la Construction, ce métier doit donc trouver les solutions adéquates afin de suivre cette évolution. Notamment concernant l'estimation des projets.

Objectifs

Le présent module est un approfondissement de la formation « Initiation à l'économie du projet » sur l'estimation du projet. Son objectif principal est de transmettre des fondamentaux aux intervenants afin qu'ils puissent appréhender sereinement les aspects économiques du projet en fonction des phases du projet :

- Définir un coût de construction TCE
- Faire la différence entre un coût de construction TCE et un Coût TDC (Toutes dépenses confondues : Hors foncier)
- Les principales incidences sur le coût de construction TCE
- Connaître les documents de référence ou paramètres impactant un prix (Règles de construction, DTU, surfaces usuelles, compacités d'un projet)
- Comment appréhender les risques et aléas
- Comprendre les enjeux spécifiques à chaque phase (ESQ/FAISA, APS, ADP, PRO)
- Enjeux et usages du numérique dans l'estimation de projet (Procéus BIM)

Capacités ou compétences professionnelles visées

Autonomie professionnelle dans l'approche estimative d'un projet architectural au fil des phases.

Publics visés

Architectes en exercice salariés et profession libérale, chefs d'agence, chefs de projet, maîtres d'œuvres, collaborateurs de maîtres d'œuvres, urbanistes, paysagistes, conseillers et assistants de la maîtrise d'ouvrage

Prérequis

Avoir connaissance de la loi MOP et des marchés privés et des différentes missions des acteurs d'un projet de construction.

Avoir déjà participé à la conception d'un projet (maitre d'œuvre, conducteur de travaux, OPC, CSPS, etc.)

Avoir éventuellement suivi la formation « Initiation à l'économie de la Construction »

Durée : 1 jour (8 heures de formation)

Intervenant : Ananie Lore Poirier, Economiste de la Construction (Eco-cités).

Modalités pédagogiques

Groupe de 6 à 16 stagiaires, formation en présentiel ou distanciel synchrone, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés. Supports pédagogiques numériques remis aux participants à l'issue de la formation.

Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Exercices encadrés permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés et évalués par les formateurs.
La validation est obtenue à partir de 12/20

Date : LUNDI 27 MAI 2024

Tarifs : Plein tarif 500 € HT / Demandeur d'emploi 450 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)

Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

Lieu de formation

Les Récollets

150 rue du faubourg St Martin

75010 PARIS

Détail du programme :

ECONOMIE DU PROJET - PERFECTIONNEMENT ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION « ESTIMATION DU PROJET »

Horaires : 9h00-13h00 / 14h00-18h00 (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : dépassements à prévoir. Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

JOUR 1 : Chiffrer

Appréhender les estimations du coût des travaux

Connaître son contrat

Le contenu d'un coût de construction TCE

Les principales incidences sur le coût de constructions TCE

Estimer en fonction des phases

- Pourquoi chiffrer ?
- Que chiffrer ?
- Comment chiffrer ?

Base de prix

- Fiche de projet au ratio (après appel d'offres et DGD)
- Référentiels de prix et complétude CDPGF

La méthode

- Méthodes adaptées aux phases et aux temps
- Identification des paramètres impactant le coût
- Synthèse et interrogation des chiffres...
- Facteurs de succès d'un projet.
- La notice économique

Enjeux et limite de l'estimation dans la démarche BIM

Études de cas

Echanges, orientations et questions

Pôle de formation EVA aDig

15 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS

01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org

N°SIRET : 51207099600024 – Code APE : 8559A

« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France, ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat » 2 sur 2

Mise à jour du 12/2023